

Examens de 1^e année du Bachelor en sciences pharmaceutiques

Année académique 2024-25

Attention! Tout cours est susceptible d'inclure des TP/TD qui constituent un prérequis pour l'inscription à l'examen.

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS	Evaluation	Note	Pondération	Enseignant responsable	Session obligatoire	Session de rattrapage
1	11C003X2	Biochimie I - automne	8	examen écrit-QCM	partielle	50%	O. Schaad	février	août-septembre
	14B037P	Introduction à la génétique / Biochimie I - printemps		examen écrit-questions ouvertes-QCM	partielle	50%	D. Pauli	juin	août-septembre
2	14B015	Botanique systématique et pharmaceutique	4	examen écrit	principale		Y. Naciri	juin	août-septembre
3		Chimie générale et analytique							
	11C101	Chimie générale	5	examen écrit	partielle	60%	X. Chillier	février	août-septembre
	11C102	Chimie analytique	3	examen QCM	partielle	40%	G. Hopfgartner	juin	août-septembre
4	11C103	Chimie organique	7	examen écrit	principale		J. Lacour	juin	août-septembre
5	11M000	Mathématiques générales	3	examen écrit	principale		P. Turner	février	août-septembre
6	11P097	Physique générale pour pharmaciens	8	examen écrit	principale		A. Kuzmenko	juin	août-septembre
7	11H020	Sciences pharmaceutiques (SPII)	6	examen écrit-QCM	principale		E. Allémann	juin	août-septembre
Unité d'enseignement pluridisciplinaire intégrative									
8	11H010	Capsule médicament et société I (SPI)	6	examen écrit-QCM	principale		D. Cateau	février	août-septembre
Travaux pratiques									
	14B915	TP de botanique systématique et pharmaceutique	2	attestation			Y. Naciri		
	11C902	TP de chimie analytique et générale	6	attestation			G. Hopfgartner		
	11M000EX	TP de mathématiques générales	1	attestation			S. Sardy		
	11H912	Introduction à l'informatique	1	attestation			N. Lange		

60

Conditions de réussite : voir art. A 11 octies du Règlement d'études du Bachelor en sciences pharmaceutiques.

L'année propédeutique peut être répétée aux conditions du règlement d'études général de la Faculté des sciences

Consultation des copies d'examens après la remise de la note : l'étudiant dispose de 30 jours pour en faire la demande auprès de l'enseignant responsable

Attestations obtenues selon le règlement d'application de chaque enseignement, puis transmises directement à la faculté

Examens de 2e année du Bachelor en sciences pharmaceutiques

Année académique 2024-25

Attention! Tout cours est susceptible d'inclure des TP/TD qui constituent un prérequis pour l'inscription à l'examen.

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS	Evaluation	Note	Enseignant responsable	Session obligatoire	Session de rattrapage
1	12H810	Techniques spectroscopiques et analyses pharmaceutiques	5	examen écrit	principale	V. Gabelica	juin	août-septembre
2	1_22H001	Anatomie et histologie	5	examen QCM	principale	J. Perrin-Simonnot	février	août-septembre
3	12C002A	Biochimie II	4	examen écrit	principale	A. Roux	février	août-septembre
4	12H006	Chimie pharmaceutique	5	examen écrit	principale	L. Scapozza	juin	août-septembre
5	12H820	Galénique et biopharmacie	4	examen écrit	principale	E. Allémann	juin	août-septembre
6	11M006	Statistique et méthodologie pharmaceutique	2	examen écrit	principale	S. Sardy	février	août-septembre

Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives

7	12H100	Capsule médicament et patient I- Concepts de base en pharmacologie	6	examen écrit	principale	C. Bourquin	février	août-septembre
8	12H300	Capsule médicament et patient II-Microbiologie	4	examen écrit	principale	K. Perron	février	août-septembre
9	12H400	Capsule médicament et patient III-Cœur et sang	4	examen écrit	principale	C. Csajka	juin	août-septembre
10		Capsule médicament et patient IV	5	examen écrit	principale	C. Csajka	juin	août-septembre
	12H200	- Inflammation				P. Nowak-Sliwinska		
	12H500	- Respiration				C. Csajka		
	12H600	- Nutrition et digestion				C. Csajka		
	12H700	- Introduction aux prestations pharmaceutiques				J. Berger		
11	12H800	Capsule médicament et société II	2	examen écrit	principale	F. Sadeghipour	juin	août-septembre

Travaux pratiques

12	12H910	TP d'analyses pharmaceutiques	4	évaluation combinée	principale	D. Guillaume	printemps	
13	12H906	TP de chimie pharmaceutique	4	évaluation combinée	principale	E. Rivara-Minten	automne	
	12H920	TP de pharmacochimie: ADME/PK	3	attestation		M. Zeisser-Labouëbe	printemps	
	12H901	TP de sciences pharmaceutiques	1	attestation		P. Furrer	automne	
	12H950	Formation interprofessionnelle Module 1	2	attestation		M-P. Schneider	inter-semestre	

60

Conditions de réussite : voir art. A 11 octies du Règlement d'études du Bachelor en sciences pharmaceutiques.

Remarques : Pour la réussite, une seule note principale comprise entre 3 et 4 est acceptée (art. A11 octies)

Une note partielle ne peut pas être inférieure à 3

Consultation des copies d'examens après la remise de la note : l'étudiant dispose de 30 jours pour en faire la demande auprès de l'enseignant responsable

Attestations obtenues selon le règlement d'application de chaque enseignement, puis transmises directement à la faculté

Note combinée : note calculée selon le règlement d'application de chaque enseignement

Examens de 3e année du Bachelor en sciences pharmaceutiques

Année académique 2024-25

Attention! Tout cours est susceptible d'inclure des TP/TD qui constituent un prérequis pour l'inscription à l'examen.

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS	Evaluation	Note	Pondération	Enseignant responsable	Session obligatoire	Session de rattrapage
1	13H200	Analyses biomédicales	4	examen écrit	principale		S. Rudaz	juin	août-septembre
2	13H001	Pharmacie galénique	3	examen écrit	principale		E. Allemann	février	août-septembre
3	13H011	Pharmacognosie et phytochimie	6	examen oral	principale		J-L. Wolfender	juin	août-septembre
Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives									
4	13H500	Capsule médicament et patient V- Système nerveux central	5	examen écrit	principale		M. Besson	février	août-septembre
5		Capsule médicament et patient VI	7						
	13H600	- Os et articulations		examen écrit	partielle	20%	L. Scapozza	février	août-septembre
	13H610	- Défense et immunité		examen écrit	partielle	40%	G. Borchard	juin	août-septembre
	13H620	- Infections				40%	T. Kohler		
6		Capsule médicament et patient VII	4						
	13H700	- Endocrinologie		examen écrit	partielle	50%	A. Niquille	février	août-septembre
7	13H710	- Gynécologie et andrologie		examen écrit	partielle	50%	S. Koenig	juin	août-septembre
		Capsule médicament et patient VIII	4						
	13H800	- Individualisation thérapeutique		examen écrit	principale	75%	Y. Daali	juin	août-septembre
13H810	- Sécurité médicamenteuse		25%			C. Samer			
8	13H900	Capsule médicament et société III (y.c. pharmacie hospitalière)	8				P. Bonnabry		
	13H900A	- Capsule médicament et société III - automne		examen écrit	partielle	50%		février	août-septembre
	13H900P	- Capsule médicament et société III - printemps		examen écrit	partielle	50%		juin	août-septembre
Travaux pratiques									
9	13H902	TP d'analyses biomédicales	4	évaluation combinée	principale		J. Boccard	automne	
10	13H909	TP de pharmacognosie et phytochimie	4	évaluation combinée	principale		E.F. Queiroz	automne	
11	13H901	TP de pharmacie galénique	5	évaluation combinée	principale		F. Delie	printemps	
12	13H903	TP de chimie thérapeutique (R&D)	4	évaluation combinée	principale		S. Tardy	printemps	
	13H012	Méthodologie pharmaceutique	2	attestation			J. Boccard		

60

Conditions de réussite : voir art. A 11 octies du Règlement d'études du Bachelor en sciences pharmaceutiques.

Remarques : Pour la réussite, une seule note principale comprise entre 3 et 4 est acceptée (art. A11 octies)
Une note partielle ne peut pas être inférieure à 3

Consultation des copies d'examens après la remise de la note : l'étudiant dispose de 30 jours pour en faire la demande auprès de l'enseignant responsable

Note combinée : note calculée selon le règlement d'application de chaque enseignement

Attestations obtenues selon le règlement d'application de chaque enseignement, puis transmises directement à la faculté

Admission aux examens BUSP3 :

L'étudiant doit avoir suivi un cours de sarmatins IAS2

L'étudiant doit avoir accompli un stage d'initiation (Famulatur) correspondant au programme de PharmaSuisse (<http://www.pharmasuisse.org/fr/Bildung/Apotheker/Pages/Famulatur.aspx>)

Examens de master en pharmacie

Année académique 2024-25

Attention! Tout cours est susceptible d'inclure des TP/TD qui constituent un prérequis pour l'inscription à l'examen.

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS	Evaluation	Note	Pondération	Enseignant responsable	Session ordinaire	Session de rattrapage
1	14H001	Découverte et conception des médicaments	6	examen écrit	principale		L. Scapozza	février	août-septembre
2	14H002	Développement des médicaments	6	examen écrit	principale		G. Borchard	juin	août-septembre
3	14H120	Modélisation et analyse de données	4	évaluation combinée*	principale		F. Gervasio	pendant le semestre	août-septembre
(4)	14H051	Médecine complémentaire et phytothérapie	2	examen écrit, avec 14H100	partielle	50%	J.-L. Wolfender	février	août-septembre

Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives

5	14H200	Capsule médicament et patient IX	8	évaluation combinée*	principale		P. Nowak-Sliwinska	pendant le semestre	juin
		a - Cancer					P. Nowak-Sliwinska		
		b - Populations vulnérables					C. Csajka		
		c - ORL/Optom/Dermato					Y. Kalia		
6	14H210	Capsule médicament et patient X - Cas cliniques intégrés	6	évaluation combinée*	principale		C. Csajka	pendant le semestre	août-septembre
7	14H300	Capsule médicament et société IV	6	examen écrit	partielle	60%	C. Perraudin	février	juin
		a - Système de santé, droit et économie		examen oral	partielle	40%	M.-P. Schneider	février	juin
		b - Communication et santé							

Thématiques en sciences pharmaceutiques cliniques

(4)	14H100	Pharmacie vétérinaire, dispositifs médicaux, médecine des voyages	2	examen écrit, avec 14H051	partielle	50%	J. Berger	février	août-septembre
	14H110	Vaccination et BLS	2	attestation			G. Borchard		
	14H957	Préparations pharmaceutiques en petites quantités	3	attestation			P. Furrer		
	14H057	Prestations pharmaceutiques	4	attestation			J. Berger		
8	19H000A	Cours à option I	3	selon cours	principale		P. Nowak-Sliwinska		
9	19H000B	Cours à option II	3	selon cours	principale		P. Nowak-Sliwinska		

Partie pratique

	14H907	Projet interdisciplinaire	5	attestation			M. Cuendet		
	14H970	Formation interpro Module 2	2	attestation			M.-P. Schneider		
	19H980	Formation interpro Module 3	2	attestation			M.-P. Schneider		
	14H956	Formation de suivi pharmaceutique hospitalier	1	attestation			J. Beney		
	14H960	Travail de recherche (20 semaines)	25	attestation			E. Allémann		
	14H961	Période d'assistantat (20 semaines)	25	attestation			M.-P. Schneider		
	14H958	Stage à option : recherche, assistantat, hôpital, autre (5 semaines)	5	attestation			S. Rudaz		

120

La note principale 4 est la moyenne des notes de 14H051 et 14H100

Evaluation combinée* : les détails de l'évaluation sont donnés par l'enseignant (ArtB14 quiques du règlement du Master de Pharmacie)

Rappel : seules les notes principales sont considérées pour les critères de passage

Une note partielle ne peut pas être inférieure à 3 ; les notes des cours à options doivent être égales ou supérieures à 4.

Principe : on ne peut pas refaire des parties d'examen à moins que la partie donne une note partielle figurant au PV

Conditions de réussite : voir Règlement d'études du Master en pharmacie

Attestations obtenues selon le règlement d'application de chaque enseignement, puis transmises directement à la faculté

Consultation des copies d'examens après la remise de la note : l'étudiant dispose de 30 jours pour en faire la demande auprès de l'enseignant responsable

prérequis stages

sur fond rose, matières à valider avant les stages de recherche et officine